

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1173/SG/AI portant attribution d'un congé annuel de deux mois au directeur de l'Office des postes et télécommunications.

n° 73-1173/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
26 juillet 1973

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1973

Date du numéro
10 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Un congé annuel de deux mois est accordé à compter du 15 août 1973 à M. Lemoine (René), directeur de l'Office des postes et télécommunications du Territoire Français des Afars et des Issas. Adresse de congé : Estenos (Haute-Garonne). Art. 2.— M. Lemoine sera placé en position de mission en métropole du 15 au 21 octobre 1973 inclus pour traiter avec différents services et organismes, notamment le bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer à Paris, diverses questions concernant l'Office des postes et télécommunications du Territoire.